

## Compte rendu succinct du CE Extraordinaire sous-traitance

M Luciani a introduit cette réunion comme s'il en était l'initiateur, nous indiquant qu'il avait toujours souhaité traiter ce sujet. Notre DRH a soudainement oublié qu'il a fallu que les élus, à la demande réitérée de SUD, convoquent un CE extraordinaire pour obtenir un début de réponse. Alors que la question posée concernait tout le périmètre de SPS, la présentation faite par C.Grison s'est limitée à la « production » (FPI+FPC+FPK) imputant sur OF. M.Luciani nous a dit ne pas avoir connaissance d'une application du projet « Faire ou Acheter » en dehors de la « production » ?

La Direction devait répondre aux points suivants : activités concernées, échéances prévues, mode de réalisation (sur site ou à l'extérieur), compétences concernées, raisons justifiantes ces projets.

Concernant les trois premiers points, la réponse se trouve au dos de ce tract.

A partir d'une trentaine d'activités, à fin 2007, 35000 heures / an de plus qu'en 2005 partiront de SPS (soit plus 10% par rapport à la charge OF pilotée du PMT). On peut traduire cela comme une perte sèche de 30 emplois SPS. En réalité le nombre de salariés directement touchés sera plus élevé.

Sur ce point la Direction a préféré rester muette évitant bien de parler des métiers et compétences. Avec ça, allez savoir où est le cœur du métier ? En fait, il est déterminé par les exigences de la politique du « bénéfice roi ».

C.Grison nous a expliqué qu'il faut moins d'un an pour mettre en place la sous-traitance d'une activité. Concernant la découpe des imprégnés, l'affaire a été rondement menée. Rien de surprenant quand on voit que le dossier pèse à lui seul (5500 h / an). Une information tardive des élus permettait de limiter le risque de contestation. La Direction semble avoir, sur ce dossier, presque réussi le tour de force. Nos Directeurs sont des stratèges et savent que la divulgation des projets au coup par coup et/ou avec une faible médiatisation permet d'éviter les levées de bouclier. Ce CE extraordinaire met en évidence qu'il reste encore beaucoup d'autres sujets autour desquels nous pouvons et devront nous battre.

Mais il nous apprend également que la Direction n'a pas hésité à franchir le pas sur plusieurs dossiers sans en informer le CE.

On a pu entendre et lire lors de cette présentation que la rentabilité économique n'est pas fondamentale. Cette annonce confirme l'analyse faite et partagée par quasiment toutes les organisations syndicales. La sous-traitance ne coûte pas moins cher et c'est d'autant plus vrai dans nos domaines d'activités où l'excellence technique et la qualité restent incontournables.

En guise de justification on nous parle de gains opérationnels (flexibilité, fluidité, ...).

La Direction annonce que la part d'achats de sous-traitance ordinaire est restée stable sur les 15 dernières années. Peut être, mais pour les années à venir ce ne sera plus vrai puisque le projet « Faire ou Acheter » met en place l'augmentation de la sous-traitance.

Cette même Direction démontre surtout sa volonté de ne pas maintenir l'emploi à SPS et ne jure plus que par l'objectif de 1000 salariés. Face à la baisse de charge, la Direction de SPS répond par l'augmentation de la sous-traitance et de l'externalisation. Mais concernant cette baisse de charge, il est bien du seul ressort de nos directeurs de conquérir des nouveaux marchés. Cela implique le maintien et le développement des compétences. Sinon, comment SPS peut-elle prétendre rester un pôle d'excellence.

**M.Luciani a affirmé que l'entreprise SPS était très attentive à l'aspect social pour ses salariés. Quelle grandeur d'âme si ce n'était pas de faire jouer le rôle de fusible aux salariés des entreprises sous-traitantes, aux intérimaires ...**

Nous restons convaincu que l'externalisation et la sous-traitance ne se résument pas aux seules activités de production. Tout n'a pas été dit. Par exemple, la Direction affirme qu'il faut « aller vers l'achat d'articles complets plutôt que la sous-traitance d'étapes de fabrication ».

**Tél:** 05-56-55-86-14

**Fax:** 05-56-55-89-80

**Site Internet:** <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

**E-mail:** [sud.metaux33@wanadoo.fr](mailto:sud.metaux33@wanadoo.fr)